

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00046 Numéro SIREN : 421 203 704 Nom ou dénomination : BBA EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001618

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/001618**
n° de gestion : **1999B00046**
n° SIREN : **421 203 704 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 26/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

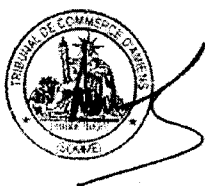
BBA EXPERTISE - Société par actions simplifiée
1 allée de la Pépinière centre oasis Dury bât le passiflore 80000 Amiens -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

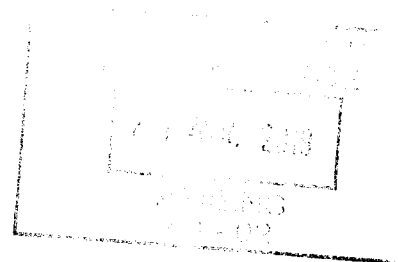
Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



391663

B.B.A. EXPERTISE
S.A.S. au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre OASIS DURY
Bâtiment « LE PASSIFLORE »
80000 AMIENS
R.C.S : AMIENS 421 203 704



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19/11/2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2018

RESOLUTION N°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2018** faisant ressortir **un bénéfice de 671 773 Euros**

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de **671 773 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves », pour un montant de 1 773 Euros
- A titre de distribution de dividendes, pour un montant de 670 000 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 268 €.

Le compte « autres réserves » passera ainsi de 11 541 euros à 13 314 euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
30/06/2017	680 000,00 €		680 000,00 €
30/06/2016	550 000,00 €		550 000,00 €
30/09/2015	616 000,00 €		616 000,00 €

Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques (pour l'essentiel, dividendes d'actions ou coupons d'obligations, mais aussi jetons de présence et autres rémunérations alloués aux membres du conseil d'administration ou du conseil de surveillance des sociétés anonymes ou intérêts rémunérant les comptes courants d'associé), auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR), sont soumis, à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé «flat tax») de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%.

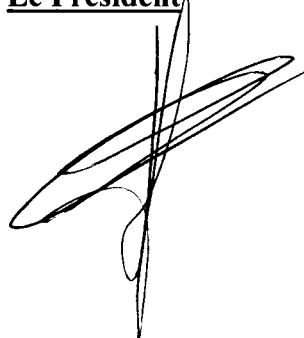
Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

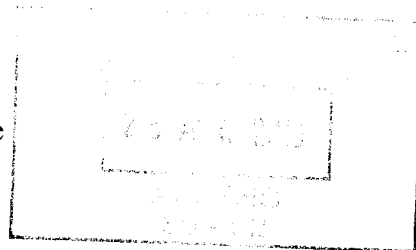
L'assemblée reconnaît avoir été informée de la fiscalité attachée à ladite distribution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke, positioned below the text 'Le Président'.

B.B.A. EXPERTISE
S.A.S. au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 1, Allée de la Pépinière
Centre OASIS DURY
Bâtiment « LE PASSIFLORE »
80000 AMIENS
R.C.S : AMIENS 421 203 704



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19/11/2018
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2018

RESOLUTION N°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2018** faisant ressortir **un bénéfice de 671 773 Euros**

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de **671 773 Euros**, de la façon suivante :

- Au compte « Autres Réserves », pour un montant de 1 773 Euros
- A titre de distribution de dividendes, pour un montant de 670 000 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 268 €.

Le compte « autres réserves » passera ainsi de 11 541 euros à 13 314 euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
30/06/2017	680 000,00 €		680 000,00 €
30/06/2016	550 000,00 €		550 000,00 €
30/09/2015	616 000,00 €		616 000,00 €

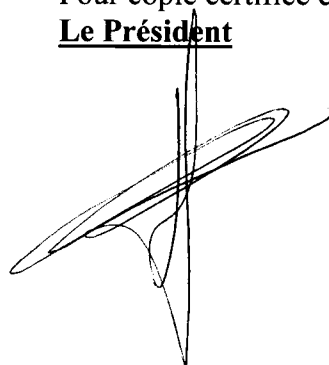
Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques (pour l'essentiel, dividendes d'actions ou coupons d'obligations, mais aussi jetons de présence et autres rémunérations alloués aux membres du conseil d'administration ou du conseil de surveillance des sociétés anonymes ou intérêts rémunérant les comptes courants d'associé), auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR), sont soumis, à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé « flat tax ») de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

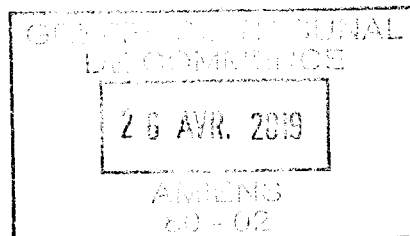
Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

L'assemblée reconnaît avoir été informée de la fiscalité attachée à ladite distribution.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, positioned below the text 'Le Président'.

BBA EXPERTISE



1 Allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment LE PASSIFLORE
80000 AMIENS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2018

Calixte Confarons
Taylor - Président



BBA expertise

Experts-comptables associés

1, allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment "LE PASSIFLORE"
80000 AMIENS

Tél. 03 60 28 55 66
Fax. 03 60 28 55 96

bba@bbaexpertise.fr

BILAN

BILAN - ACTIF

2018-2019

30/06/2018 30/06/2019

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL (I)

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)

Autres créances (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL (II)

Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)

Primes de remboursement des emprunts (IV)

Écarts de conversion actif (V)

	Valeurs au 30/06/18		Valeurs au 30/06/17	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	50 503,72	49 392,05	1 111,67	74,30
Fonds commercial (1)	879 912,38	744 056,38	135 856,00	135 856,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	344 960,83	224 572,89	120 387,94	180 239,04
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	29 657,12		29 657,12	29 657,12
TOTAL (I)	1 305 034,05	1 018 021,32	287 012,73	345 826,46
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 908,81		2 908,81	3 143,94
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 492 650,89	141 146,62	1 351 504,27	1 115 364,17
Autres créances (3)	321 498,33		321 498,33	215 255,59
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 765 845,44		1 765 845,44	1 862 591,14
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 046 700,58		1 046 700,58	645 664,97
Charges constatées d'avance (3)	39 791,57		39 791,57	46 372,71
TOTAL (II)	4 669 395,62	141 146,62	4 528 249,00	3 888 392,52

BILAN - ACTIF

804 Page 1187

N. 01/07/2017 au 30/06/2018

ACTIF

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)

Valeurs au 30/06/18			Valeurs au
Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	30/06/17
5 974 429,67	1 159 167,94	4 815 261,73	4 234 218,98

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

BBM 5004 / 100

DL 01/01/2017 au 30/06/2018

PASSIF

	Valeurs au 30/06/18	% du passif	Valeurs au 30/06/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 40 000,00)	40 000,00	0,83	40 000,00	0,94
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,32		0,26
Réserve légale	4 000,00		4 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	11 541,30		6 896,14	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	671 772,61	13,95	684 645,16	16,17
SITUATION NETTE	727 313,91	15,10	735 541,30	17,37
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	727 313,91	15,10	735 541,30	17,37
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	80 187,00		63 587,00	
Provisions pour charges	243 285,00		215 088,00	
TOTAL PROVISIONS	323 472,00	6,72	278 675,00	6,58
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	117 578,85	2,44	142 821,88	3,37
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	176,00		20,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	169 964,05	3,53	37 816,83	0,89
Fournisseurs, factures non parvenues	433 401,09	9,00	306 913,82	7,25
Dettes fiscales et sociales	1 471 007,71	30,55	1 193 712,32	28,19
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			6 595,20	
Autres dettes	121 983,12	2,53	95 658,63	2,26
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 450 365,00	30,12	1 436 464,00	33,93
TOTAL DETTES	3 764 475,82	78,18	3 220 002,68	76,05
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	4 815 261,73	100	4 234 218,98	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

91 967,39

3 672 508,43

117 513,00

3 102 489,68

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

894 8071 1066

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

	Du 01/07/17 Au 30/06/18	% CA	Du 01/07/16 Au 30/06/17	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	4 511 784	100	4 345 522	100	166 263	4
Montant net du chiffre d'affaires	4 511 784	100	4 345 522	100	166 263	4
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	3 659				3 659	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	27 268	1	95 204	2	-67 935	-71
Autres produits	8 331		483		7 847	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 551 043	101	4 441 208	102	109 834	2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	12 955		18 433		-5 479	-30
Variation de stocks	235		1 062		-827	-78
Autres achats et charges externes	865 453	19	827 308	19	38 145	5
Impôts, taxes et versements assimilés	75 483	2	67 132	2	8 352	12
Salaires et traitements	1 768 176	39	1 611 424	37	156 751	10
Charges sociales	716 434	16	655 254	15	61 180	9
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	42 624	1	61 657	1	-19 033	-31
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.			73 424	2	-73 424	-100
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	37 118	1	6 333		30 785	486
Dotations aux provisions	28 197	1			28 197	
Autres charges	14 522		21 361		-6 839	-32
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 561 197	79	3 343 389	77	217 808	7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	989 846	22	1 097 820	25	-107 974	-10
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

PERIODE

Du 01/07, 2017 Au 30/06/2018

	Du 01/07/17 Au 30/06/18	% CA	Du 01/07/16 Au 30/06/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 196		5 479		-1 284	-23
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4 196		5 479		-1 284	-23
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 802		1 939		-137	-7
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 802		1 939		-137	-7
RÉSULTAT FINANCIER	2 393		3 540		-1 146	-32
RÉSULTAT COURANT avant impôts	992 239	22	1 101 359	25	-109 120	-10
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	4 324				4 324	
Sur opérations en capital	21 942				21 942	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 266	1			26 266	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			71 298	2	-71 298	-100
Sur opérations en capital	17 470				17 470	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	16 600		63 587	1	-46 987	-74
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	34 070	1	134 885	3	-100 815	-75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 804		-134 885	-3	127 081	-94
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	312 663	7	281 829	6	30 834	11
TOTAL DES PRODUITS	4 581 504	102	4 446 688	102	134 817	3
TOTAL DES CHARGES	3 909 732	87	3 762 042	87	147 689	4
Bénéfice ou Perte	671 773	15	684 645	16	-12 873	-2

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

114 EXPENDITURE

01/07/17 01/07 30/06/18

	Du 01/07/17 Au 30/06/18	en %	Du 01/07/16 Au 30/06/17	en %	Variation en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 511 784	100,00	4 345 522	100,00	166 263	3,83
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	4 511 784	100,00	4 345 522	100,00	166 263	3,83
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	4 511 784	100,00	4 345 522	100,00	166 263	3,83
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	4 511 784	100,00	4 345 522	100,00	166 263	3,83
- Matières premières	13 190	0,29	19 495	0,45	-6 305	-32,34
- Sous-traitance (directe)	247 639	5,49	173 750	4,00	73 889	42,53
MARGE DE PRODUCTION	4 250 955	94,22	4 152 277	95,55	98 679	2,38
MARGE BRUTE TOTALE	4 250 955	94,22	4 152 277	95,55	98 679	2,38
- Autres achats	6 634	0,15	6 747	0,16	-112	-1,67
- Charges externes	611 179	13,55	646 811	14,88	-35 632	-5,51
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	3 633 142	80,53	3 498 719	80,51	134 423	3,84
Subventions d'exploitation	3 659	0,08			3 659	
- Impôts, taxes et versements assimilés	75 483	1,67	67 132	1,54	8 352	12,44
- Salaires et traitements	1 768 176	39,19	1 611 424	37,08	156 751	9,73
- Charges sociales	716 434	15,88	655 254	15,08	61 180	9,34
Total	-2 556 434	-56,66	-2 333 810	-53,71	-222 624	9,54
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 076 708	23,86	1 164 909	26,81	-88 201	-7,57
Reprises sur dép., prov., amort.	14 673	0,33	81 229	1,87	-66 556	-81,94
+ Transferts de charges d'exploitation	12 595	0,28	13 974	0,32	-1 379	-9,87
+ Autres produits d'exploitation	8 331	0,18	483	0,01	7 847	
- Dotations amort. et dépréciations	107 939	2,39	141 414	3,25	-33 475	-23,67
- Autres charges d'exploitation	14 522	0,32	21 361	0,49	-6 839	-32,02
Total	-86 862	-1,93	-67 089	-1,54	-19 773	29,47
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	989 846	21,94	1 097 820	25,26	-107 974	-9,84
Opérations en commun						
+ Produits financiers	4 196	0,09	5 479	0,13	-1 284	-23,43
- Charges financières	1 802	0,04	1 939	0,04	-137	-7,09
Total	2 393	0,05	3 540	0,08	-1 146	-32,38
RÉSULTAT COURANT	992 239	21,99	1 101 359	25,34	-109 120	-9,91
+ Produits exceptionnels (1)	26 266	0,58			26 266	
- Charges exceptionnelles (2)	34 070	0,76	134 885	3,10	-100 815	-74,74
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	312 663	6,93	281 829	6,49	30 834	10,94
Total	-320 467	-7,10	-416 714	-9,59	96 247	-23,10
RÉSULTAT EXERCICE	671 773	14,89	684 645	15,76	-12 873	-1,88

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

21 942
17 470

21 942
17 470

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2017-2018
30/06/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018 dont le total est de 4 815 261,73 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 671 772,61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

8/11/2012

30/09/2011 et 30/09/2010

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	12 ans
- Installations techniques	6 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Logiciels	1 à 3 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	1 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Brevets	7 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

BBA EXPERTISE

du 01/01/2017 au 31/03/2018

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
207000 - Fond Commercial	879 912			879 912
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	879 912			879 912
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	879 912			

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Page 32 sur 111

Don 01/07/2017 au 30/06/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	929 136		1 280
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		212 735		
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport		39 605		
	Matériel de bureau & mobilier informatique		134 765		
FINANCIERES	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	387 105		
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		29 657		
		TOTAL	29 657		
		TOTAL GENERAL	1 345 898		1 280
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		930 416	
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers			212 735	
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport		39 605		
	Mat. bureau, inform., mobilier		2 539	132 226	
FINANCIERES	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	42 144	344 961	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			29 657	
		TOTAL		29 657	
		TOTAL GENERAL	42 144	1 305 034	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Page 84/88 01/11

De 01/01/2017 au 31/03/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	719 782	243		720 024
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	106 615	14 856		121 470
	Matériel de transport	17 280	4 856	22 136	
	Mat. bureau et informatiq., mob.	82 971	22 670	2 539	103 103
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	206 866	42 381	24 674	224 573
	TOTAL GENERAL	926 648	42 624	24 674	944 597

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements	TOTAL						
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Tableau récapitulatif

C.L. 01 07-2017 C.L. 01 07-2018

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	63 587	16 600		80 187
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	215 088	28 197		243 285
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	278 675	44 797		323 472
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	73 424			73 424
	- corporelles				
	Sur immobilisations				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	118 702	37 118	14 673	141 147
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	192 126	37 118	14 673	214 571
	TOTAL GÉNÉRAL	470 801	81 915	14 673	538 043
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		65 315	14 673	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles		16 600		
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

2017/2018

2017/2018

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	63 587	16 600			80 187
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	215 088	28 197			243 285
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	278 675	44 797			323 472
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		65 315	14 673		
financières					
exceptionnelles		16 600			

ÉTAT DES STOCKS

2019-2020
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	3 143,94	2 908,81	3 143,94	2 908,81
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	3 143,94	2 908,81	3 143,94	2 908,81

ACTIF CIRCULANT

09/06/2019

2018-2019 et 2018, 2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	29 657		29 657
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	169 151	169 151	
	Autres créances clients	1 323 499	1 323 499	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	5 524	5 524	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	106 473	106 473	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	5 165	5 165	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	189 507	189 507	
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	14 829	14 829	
	Charges constatées d'avance	39 792	39 792	
	TOTAUX	1 883 598	1 853 941	29 657
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

87 30 71 7168

DU 01/07/2017 AU 30/06/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	39 792
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	39 792

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	169 039
Autres créances	14 977
Disponibilités	182
TOTAL	184 198

CAPITAUX PROPRES

2015-2016

du 01/01/2015 au 31/08/2015

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500,00	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 500,00	16,00

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

du 01/01/2017 au 30/06/2018

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	40 000			40 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	4 000			4 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	6 896	4 645		11 541
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	684 645	671 773	684 645	671 773
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	735 541	676 418	684 645	727 314

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

BBA (S.A.S.)

Du 01/01/2017 au 31/06/2017

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (30/06/2017) avant affectations	727 314
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	684 645
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/07/2017)	50 896
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	50 896
Variations en cours d'exercice	676 418
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	4 645
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
Autres variations	671 773
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	727 314
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	676 418
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	676 418

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

31-12-2017

Données financières en milliers d'euros

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	117 579	25 611	91 967	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	603 365	603 365		
Personnel & comptes rattachés	715 980	715 980		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	431 703	431 703		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	290 308	290 308		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	33 017	33 017		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	176	176		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	121 983	121 983		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 450 365	1 450 365		
TOTAUX	3 764 476	3 672 508	91 967	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

18/09/2015

10/11/2015 12:00:00

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 450 365
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 450 365

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	65
Emprunts et dettes financières divers	176
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	433 401
Dettes fiscales et sociales	1 074 831
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	119 623
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 628 096

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

2018 - 2019

01/01/2018 à 30/06/2019

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Au titre de l'exercice clos le 30/06/2018, le CICE s'élève à 49 532 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

ENGAGEMENTS

Page 3 sur 10

DU 01.07.2017 AU 30.06.2018

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 243 285,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Départ volontaire à 65 ans

- Rotation: moyenne sans connaissance particulière d'un taux

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

2015-2016 (M€)

De 01/07/2015 au 30/06/2016

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Prestations de services	4 511 784		4 511 784
Activités annexes			
Chiffre d'affaires	4 511 784		4 511 784

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	989 846	971 396	314 792	675 054
RÉSULTAT FINANCIER	2 393	2 393	775	1 618
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-7 804	-7 804	-2 528	-5 276
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Page 127/128

Exercice 2017-2018 et 2018-2019

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 07/17 au 06/18	Exercice 07/16 au 06/17	Exercice 10/15 au 06/16	Exercice N-3	Exercice N-4
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	4 511 784	4 345 522	3 839 637	4 628 812	4 631 845
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	1 094 302	1 090 246	931 270	1 019 280	1 313 428
- Impôts sur les bénéfices	312 663	281 829	279 205	307 750	412 627
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	671 773	684 645	556 144	616 358	811 573
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	109 866	123 772	95 922	95 172	89 228
- Résultat distribué (D)	680 000	550 000	616 000	850 000	780 000
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A)	437,72	436,10	372,51	407,71	525,37
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions	312,66	323,37	260,83	284,61	360,32
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A)	268,71	273,86	222,46	246,54	324,63
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	272,00	220,00	246,40	340,00	312,00
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	31	31	32	30	24
- Montant de la masse salariale de l'exercice	1 768 176	1 611 424	1 476 341	1 573 400	1 440 245
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	716 434	655 254	636 064	667 083	619 907

**MODÈLE TYPE DE TABLEAUX UTILISÉS POUR PRÉSENTER LES INFORMATIONS
RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS
MENTIONNÉS À L'ARTICLE D. 441-4**

*Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau
prévu au I de l'article D.441-4)*

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	8					12	122					298
Mt. total factures concernées t.t.c		125 567,00		30,00	1 908,00	127 505,00		808 756,00	64 139,00	103 772,00	170 811,00	147 478,00
% du montant total des achats t.t.c de l'exercice		11,91			0,18							
% chiffre d'affaires t.t.c de l'exercice								14,94	1,18	1,92	3,15	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	2						21					
Montant total des factures exclues	89,00						173 773,00					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐	Délais contractuels : (préciser)					☐	Délais contractuels : (préciser)				
	☒	Délais légaux : (préciser)					☒	Délais légaux : (préciser)				

Alexandre TOUAMI

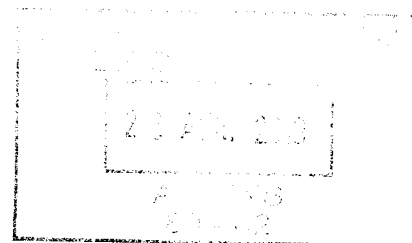
4, Cité de l'Ameublement

75011 Paris

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie

Régionale de Paris



BBA EXPERTISE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

BBA EXPERTISE

SAS au capital de 40.000 Euros

1, Allée de la Pépinière

Centre oasis Dury – Bâtiment le Passiflore

80 000 AMIENS

Alexandre TOUAMI
4, Cité de l'Ameublement
75011 Paris

BBA EXPERTISE SAS

Siège sociale : 1, allée de la Pépinière Centre oasis Dury
Bâtiment le Passiflore 80 000 AMIENS
Capital social : 40 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

Aux actionnaires de la société BBA EXPERTISE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BBA EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans l'annexe 1 Règles et méthodes comptables, il est précisé que les conventions générales comptables suivantes ont été appliquées :

- La comparabilité et continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance de l'évaluation effectuée par la société, et des méthodes retenues ;
- Apprécier la correcte application de ces conventions.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés

Aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures

d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 11 décembre 2018

Le Commissaire aux Comptes
Alexandre TOUAMI

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final vertical stroke, positioned below the printed name of the auditor.